

COMMUNE D'HOUTKERQUE
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2025

Séance du mercredi vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente minutes,

Le conseil municipal de la commune d'Houtkerque s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel Bever, Maire, sur la convocation qui lui a été faite le 18 septembre 2025.

Présents :

Samuel BEVER, Vincent CAPPELAERE, Sabine CARON, Céline CHARLES, Edith ELLEBOUDT, Nathalie FLORENT, Didier LAREAL, Bérangère PENIN, Stéphane POUCHÈLE, Jean TRUANT

Représentée par pouvoir :

Astrid ZIELINSKI a donné pouvoir à Bérangère PENIN
Guillaume DEBUY a donné pouvoir à Stéphane POUCHÈLE

Absent excusé :

Francis MARISSAEL

Secrétaire de séance :

Mme Nathalie FLORENT

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 11 juin 2025,
- Avenant n°1 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité – les documents budgétaires,
- Demande d'affiliation volontaire au CDG59,
- Tarif restauration scolaire 2025-2026,
- Tarifs périscolaire 2025-2026,
- Cavurnes au cimetière communal,
- Octobre rose et Novembre bleu,
- Décision Modificative au budget primitif 2025,
- Questions diverses

Monsieur le Maire propose de rajouter une délibération à l'ordre du jour, le conseil municipal accepte le rajout de la délibération ayant pour l'enquête publique SCEA Gesquièr à WINNEZEELE.

Approbation du procès-verbal du 11 juin 2025

Le procès-verbal a été soumis à la lecture préalable des conseillers,

Monsieur le Maire sollicite les observations éventuelles

Aucune observation

Le procès-verbal est voté à l'unanimité

Délibération n° 2025-056 : Avenant n°1 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une délibération en date du 3 mars 2011 autorisant le Maire à signé

la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'état.

Cette convention a été signée le 12 mai 2011 entre la sous-préfecture et la commune d'Houtkerque.

La transmission des documents budgétaires n'était pas prévue, cet avenant permettra de transmettre tous les documents budgétaires de façon dématérialisée ce qui sera obligatoire lors du passage du Compte Financier Unique (CFU).

Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil municipal pour l'autoriser à signer l'avenant n°1

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2025-057 : Demande d'affiliation volontaire au CDG59

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de la réception d'une correspondance du CDG59 pour demander l'affiliation du Syndicat Mixte des Ports intérieurs du Canal Seine-Nord Europe au CDG59.

Conformément à l'article L452-20 du Code Général de la Fonction Publique et au décret n° 85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation.

Monsieur le Maire précise qu'il peut être fait opposition à cette demande d'affiliation :

-soit par les 2/3 des collectivités et Etablissement déjà affiliés représentant au moins les 3/4 des fonctionnaires concernés ;

- soit par les 3/4 de ces collectivités et Etablissements représentant au moins les 2/3 des fonctionnaires concernés.

Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil municipal sur la demande d'affiliation volontaire.

Avis favorable à l'unanimité

Délibération n° 2025-058 : Tarifs des repas à la restauration scolaire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante qu'en date du 11 juin 2025 une délibération a été votée pour conserver le prix du repas « enfant » à la restauration scolaire dans l'attente de la signature du marché public.

Le tarif retenu était de 3.20 € pour l'année scolaire 2024-2025

Monsieur le Maire précise que la société Lys restauration facturait le repas enfant à 2.88 € TTC sur l'année 2024-2025

Le candidat retenu est la société Lys restauration, le prix unitaire TTC est de 2.91 € pour les maternelles et 2.94 € pour les primaires

2.93 € le repas en moyenne

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal sur le tarif

Accord à l'unanimité pour conserver le tarif actuel de 3.20 €

Délibération n° 2025-059 : Tarifs périscolaire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs de l'accueil périscolaire n'ont pas été modifiés depuis le 19 juin 2008.

Les horaires d'ouverture et de fermeture de la structure sont les suivants :

Le matin : de 7h15 à 8h15 et de 8h15 à 9h15 du fait du passage du bus à 8h20 pour les enfants qui se rendent à Bambecque et à Oost-Cappel dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Le soir : de 16h45 à 18h30

La tarification en vigueur est la suivante :

Quotient Familial	Tarif vacation (matin ou soir) De 7h15 à 9h15 ou 16h45 à 18h30	Tarif demi-vacation (matin) De 7h15 à 8h15 ou 8h15 à 9h15
0 ≤ QF ≤ 600	1.60 €	0.80 €
601 ≤ QF ≤ 750	1.70 €	0.85 €
751 ≤ QF ≤ 900	1.80 €	0.90 €
901 ≤ QF ≤ 1150	1.90 €	0.95 €
1151 ≤ QF ≤ 1800	2.00 €	1.00 €

Monsieur le Maire :

Informations budgétaires :

- Décision modificative budgétaire, - 50.00 au compte 617 : études et recherches et + 50.00 au compte 673 : titres annulés pour le remboursement de vacations périscolaires dues à une modification du quotient familial
- Compte Financier Unique (CFU) : la Commune passe au CFU à compter de 2026

Questions diverses :

- Projet « allée des peupliers » : Un bureau d'étude travaille sur notre projet, pour la fin de l'année, un retour sera transmis pour la 1^{ère} partie
- Projet EPF/COTTAGE, le dossier suit son cours
- Aire de jeux : les jeux devraient être mis en place pendant les vacances d'automne
- Eclairage public : les quelques lampes ont été réparées hier
- Salle à côté de la salle de la Bibliothèque : une clé sera mis à disposition à la mairie
- Bibliothèque : devis pour les stores à réaliser
- Repas des Aînés

Fin de séance à 21h33

Liste des Délibérations adoptées lors de la séance

Délibération n° 2025-056 - Avenant n°1 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité

Délibération n° 2025-057 – Demande d'affiliation volontaire au CDG59

Délibération n° 2025-058 – Tarifs des repas à la restauration scolaire

Délibération n° 2025-059 – Tarifs périscolaire

Délibération n° 2025-060 – Tarif cavurne au cimetière communal

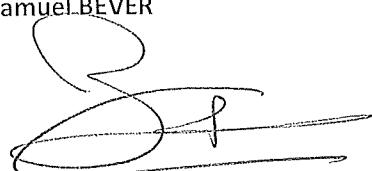
Délibération n° 2025-061 – Don à la ligue contre le cancer – Campagne de sensibilisation au cancer du sein et de la prostate « octobre rose » et « novembre bleu »

Délibération n° 2025-062 – Enquête publique SCEA GESQUIERE à Winnezeele

Liste des présents

Samuel BEVER, Vincent CAPPELAERE, Sabine CARON, Céline CHARLES, Edith ELLEBOUDT, Nathalie FLORENT, Didier LAREAL, Bérangère PENIN, Stéphane POCHELE, Jean TRUANT

Le Maire,
Samuel BEVER



Secrétaire de Séance,
Nathalie FLORENT

